



Lettre d'information de l'hôpital de Crépy-en-Valois et de ses maisons de retraite

Dans ce numéro

- **UFC que choisir**
- **L'espace Snoezelen**
- **L'installation du conseil de la vie sociale**
- **La fête estivale**

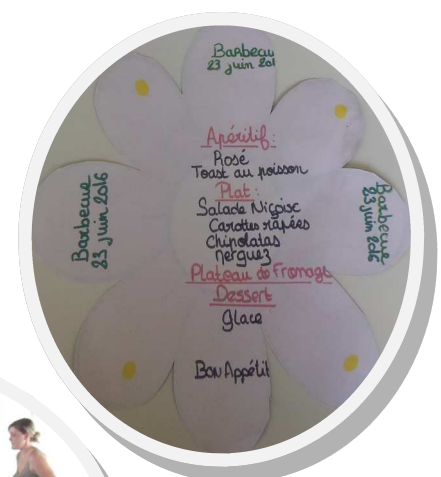
Editorial

L'animation est une part importante de la vie des maisons de retraite. Le mois de juin a été très productif en ce sens.

Tout d'abord la fête estivale qui a eu lieu le samedi 18 juin à la maison de retraite E.M de La Hante. Nous vous en parlons plus longuement dans ce numéro.

Un repas thématique a été organisé le 23 juin en unité de soins longue durée et maison de retraite Saint Lazare. Cela a été l'occasion de réunir l'ensemble des résidents du service durant un repas convivial autour d'un barbecue. Le rez-de-chaussée haut de l'hôpital Saint Lazare a donc été décoré par des aides-soignants du service, une animation sonore a également été proposée aux résidents. Ce repas fut une réelle réussite aussi bien pour les professionnels que pour les résidents. Nous tenons à signaler que cet événement est rendu possible grâce au dynamisme de l'équipe soignante du service aidée par le service restauration, animation et technique. La viande et le charbon de bois ont été offerts par Intermarché.

Grâce à l'association VMEH*, un spectacle a été organisé sur les maisons de retraite E.M. de La Hante et les Primevères les 30 juin et 1^{er} juillet. Il s'agissait d'un spectacle de l'Usine à danses de Crépy-en-Valois mêlant danse, chant, musique et théâtre.



UFC Que-Choisir à la maison de retraite Les Primevères

N°16 : juillet 2016

Le magazine UFC Que Choisir pour son numéro spécial du mois d'avril 2016 a visité plus de 1 000 maisons de retraite dans toute la France pour évaluer dans lesquelles il faisait bon vivre.

C'est dans ce contexte qu'une visite mystère des enquêteurs de l'association a eu lieu dans la plus grande discrétion entre le 19 septembre et le 10 octobre 2015. Les enquêteurs ont prétexté vouloir placer un proche à terme en maison de retraite pour obtenir les informations qui les intéressaient. Ainsi, les critères retenus pour cette enquête étaient :

- le tarif mensuel
- la présence d'une unité Alzheimer

ou non

- le délai d'attente
- les locaux : proximité des commerces et transports en commun, jardin, espaces de vie communs, état du bâtiment...
- la vie sociale : activités, sorties, organisation des visites des proches, contacts intergénérationnels..
- l'accueil : disponibilité de l'interlocuteur et questions posées par celui-ci, informations fournies...

Ainsi, selon le magazine, la maison de retraite Les Primevères est en tête du classement des établissements visités de l'ex région Picardie pour son rapport qualité prix.

Maison de retraite Les Primevères						
Nb de lits	Unité Alzheimer	Tarifs GIR 5/6	Chambres	Locaux	Vie sociale	Accueil
88	oui	1 564€	★★★	★★★	★★★	★

L'espace snoezelen

Un nouveau projet vient d'être concrétisé au sein de la maison de retraite Les Primevères : c'est l'espace Snoezelen. Il s'agit d'une approche qui permet de proposer aux résidents présentant des troubles du comportement, bien-être, diminution des angoisses, amélioration de la qualité du sommeil... Pour arriver à ces bienfaits, la salle est équipée d'un canapé, de diffuseurs d'odeurs, d'effets de lumière, colonnes à bulles, d'enceintes pour créer une ambiance sonore apaisante...

D'abord utilisée pour les résidents de l'espace Coquelicot, la démarche sera étendue par la suite aux autres résidents grâce à un chariot mobile.

Il est à noter que ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans la générosité du Rotary Club de Crépy-en-Valois qui l'a financé intégralement.



L'installation du nouveau conseil de la vie sociale

Le conseil de la vie sociale (CVS) est un lieu de concertation entre les résidents, les familles, le personnel et la direction. Cette instance a été créée par la loi de 2002.

Au sein de l'hôpital de Crépy-en-Valois elle existe depuis 2006.

Comment ça fonctionne ?

Tous les 3 ans, un appel à candidatures est lancé auprès des résidents et des familles. Les personnes qui souhaitent devenir membre du CVS le font savoir à la direction. Cette étape a eu lieu en mars - avril 2016. Jusqu'à présent tous les candidats ont été retenus.

Lors de la première réunion, le 23 juin 2016, un président et un vice-président ont été élus. L'usage veut que la fonction de président soit d'abord proposée à un représentant des résidents. Si aucun ne se porte volontaire, les représentants des familles sont alors sollicités. Le président et le vice-président sont élus uniquement par les usagers. Les représentants du personnel et la direction ne peuvent pas prendre part au vote. Il a également été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.

Il est à noter que le nombre de représentants d'usagers (résidents + familles) doit être supérieur au nombre de représentants du personnel et de la direction. Ainsi, le CVS actuel est constitué de la façon suivante : 4 représentants des résidents, 6 représentants des familles, 3 représentants du personnel, 3 représentants de la direction, la directrice

Le CVS se réunit au moins quatre fois par an. Le compte rendu de la réunion est diffusé au sein de chaque maison de retraite.

Quelles sont les missions du CVS ?

Le conseil de la vie sociale est une instance consultative, c'est-à-dire qu'elle

donne son avis sur un certain nombre de sujets. Dans un premier temps, le CVS est consulté pour l'élaboration et la modification du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement. Ensuite, il donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement :

- l'organisation intérieure
- la vie quotidienne
- les activités
- l'animation socioculturelle
- les services thérapeutiques
- les projets de travaux et d'équipements
- la nature et le prix des services rendus
- l'affectation des locaux collectifs
- l'entretien des locaux
- les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture
- l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants
- les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge

Au sein du conseil de la vie sociale les discussions rapportent les situations et les attentes de l'ensemble des résidents et des familles et non des cas particuliers.

Vous l'aurez compris, le conseil de la vie sociale est une instance qui vous concerne tous. N'hésitez donc pas à contacter vos représentants pour faire remonter vos idées afin de participer à l'amélioration du cadre de vie de la maison de retraite. Vous trouverez leur nom sur le site internet de l'établissement à la rubrique « organisation » et sur les panneaux d'affichage.

Pour les problèmes individuels, nous vous encourageons à vous rapprocher des cadres de service.

La fête estivale

Le 18 juin dernier, le service animation de l'établissement en collaboration avec l'association VMEH, des anciens stagiaires et des familles a organisé la fête estivale.

Cette année elle se déroulait sur le site de la maison de retraite E.M. de La Hante.

Ce fut un moment très festif où toutes les générations étaient réunies pour s'amuser autour d'activités ludiques, permettant de gagner des lots. Comme à l'accoutumé, la fin de la fête était marqué par la désignation du gagnant du grand jeu de la journée. Cette année il fallait découvrir une recette de cuisine. Le gain

était une box pour un restaurant.

La fête estivale c'est également l'occasion de remercier les membres de l'association InnerWheel, qui comme chaque année, offre un don à l'hôpital de Crépy-en-Valois en faveur des résidents. Cette année c'est un point info qui a été acheté. Il s'agit d'une étagère grâce à laquelle les membres du conseil de la vie sociale pourront communiquer auprès des résidents et des familles. Il y aura également une boîte pour que les usagers puissent exprimer librement leur mécontentement, leur satisfaction ou leur suggestion d'amélioration.



Vous pouvez dès à présent nous faire part de vos suggestions ou remarques en adressant vos messages au service qualité de l'hôpital de Crépy-en-Valois
c.guthbrod@ch-crepyenvalois.fr

